



Le Bulletin bimensuel

Le 15 juin 2001 Volume 14 Numéro 10

ORGE

En 2001-2002, on s'attend à ce que les prix mondiaux de l'orge fourragère se maintiennent au même niveau qu'en 2000-2001 en raison du volume toujours élevé des céréales secondaires à l'échelle mondiale. Au Canada, on prévoit que les rendements moyens diminueront par rapport à l'an dernier en raison de la sécheresse des sols en l'Alberta et dans l'ouest de la Saskatchewan, et l'on s'attend à ce que les prix de l'orge fourragère sur le marché national progressent légèrement par rapport à ceux de 2000-2001. Pour l'orge brassicole, on prévoit un gonflement des disponibilités mondiales qui entraînera une légère baisse des prix par rapport à 2000-2001. Les variétés brassicoles à deux rangs en souffriront plus que celles à six rangs. La présente édition du *Bulletin bimensuel* examine la situation et les perspectives pour l'orge.

DÉVELOPPEMENTS DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE DE L'ORGE

Au cours des années 1990, le marché canadien de l'orge a connu d'importants bouleversements alors que les producteurs ont diversifié leurs cultures à la suite de l'affaiblissement des prix internationaux, des subventions accordées aux agriculteurs des autres pays et de la hausse des tarifs de transport par rail vers les marchés d'exportation. Le marché intérieur d'orge fourragère a progressé, tandis que les exportations d'orge fourragère ont connu une baisse et que la demande mondiale grandissante a entraîné une hausse des exportations de malt transformé et d'orge brassicole. La croissance du secteur de l'élevage intérieur et la hausse des exportations d'orge brassicole devraient se poursuivre au cours de la prochaine décennie.

Le marché intérieur de l'orge fourragère est passé de 7,3 millions de tonnes (Mt) en 1990-1991 à un volume prévu de 10,1 Mt en 2000-2001. L'utilisation fourragère représente à l'heure actuelle environ 75 % du total de la production d'orge au Canada, comparativement à près de 55 % en 1990-1991. Une grande partie de la croissance de la demande intérieure d'orge fourragère provient de l'industrie bovine, les inventaires de bovins de l'Ouest canadien étant passés de 7,3 millions de têtes au 1^{er} janvier 1990 à 9,3 millions de têtes au 1^{er} janvier 2001. On note aussi une croissance de l'industrie porcine dans l'Ouest canadien, où le nombre total de porcs est passé de 4,0 millions à 4,9 millions au cours de la même période.

Depuis dix ans, les marchés de l'orge brassicole canadienne ont pratiquement doublé. Les exportations d'orge brassicole sont passées de 0,6 Mt en 1990-1991 à un volume prévu de 1,3 Mt en 2000-2001, alors que les exportations de malt

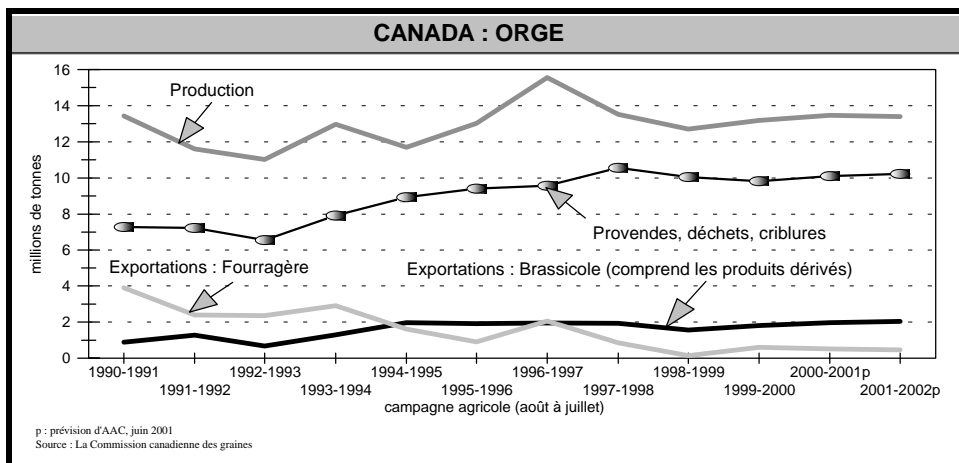
transformé sont passées de 0,3 Mt à environ 0,7 Mt (en équivalent orge non transformée) au cours de la même période. Les exportations d'orge brassicole sont désormais plus importantes que celles d'orge fourragère, ces dernières ayant régressé de façon significative. En 1990-1991, les exportations d'orge fourragère, à 3,9 Mt, représentaient presque 30 % de la production, alors qu'elles ne totaliseraient que 0,5 Mt environ en 2001-2002, soit moins de 5 % de la production.

ORGE FOURRAGÈRE : SITUATION EN 2000-2001

Les prix mondiaux du maïs exercent une forte influence sur le cours de l'orge, puisque le maïs constitue près de 70 % de la production mondiale de céréales secondaires. En 2000-2001, les États-Unis ayant connu une récolte de maïs comptant parmi les plus abondantes jamais enregistrées, de faibles ventes à l'exportation et un rapport stocks-utilisation d'environ 20 %, les prix mondiaux du maïs sont demeurés très bas. À

titre comparatif, la moyenne des rapports stocks-utilisation pour la décennie s'élève à quelque 16 %, le plus faible rapport enregistré au cours de cette période étant de 5 %, en 1995-1996. Bien que le cours des céréales secondaires ait été plutôt faible, les prix de l'orge sont demeurés exceptionnellement élevés par rapport à ceux du maïs sur les marchés mondiaux. La sécheresse au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le resserrement des stocks mondiaux d'orge et l'absence en Union européenne (UE) de subventions à l'exportation ont contribué à soutenir le cours de l'orge fourragère.

Au Canada, les prix intérieurs de l'orge fourragère ont connu une hausse par rapport à leur niveau de 1999-2000 et sont demeurés fermes par rapport au marché mondial, en raison de la sécheresse qui a sévi dans le sud de l'Alberta et le sud-ouest de la Saskatchewan, causant une baisse de la production. La demande intérieure d'orge fourragère est demeurée forte, tandis que les exportations d'orge fourragère sont



CANADA : RÉPARTITION DES SUPERFICIES D'ORGE, PAR VARIÉTÉ

	MANITOBA			SASKATCHEWAN			ALBERTA			TOTAL PRAIRIES		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
	-2000	-2001	-2002p	-2000	-2001	-2002p	-2000	-2001	-2002p	-2000	-2001	-2002p
 milliers d'hectares											
2 rangs, de premier choix	57	92	90	903	1 057	1 094	713	951	974	1 673	2 099	2 159
6 rangs, de premier choix	236	282	276	375	557	495	100	85	68	710	925	839
Fourragère	100	95	93	385	407	433	1 063	1 127	1 201	1 548	1 628	1 728
À grains nus	36	37	37	57	43	41	46	22	23	139	103	101
Total	429	506	496	1 720	2 064	2 063	1 922	2 185	2 266	4 071	4 755	4 826

p : prévision d'AAC, juin 2001

Source : Sondage de la Commission canadienne du blé sur les variétés 2000-2001 et Statistique Canada

demeurées faibles, en raison de la vigueur relative du marché intérieur. On prévoit que les stocks de fin de campagne seront légèrement plus importants qu'en 1999-2000.

Le droit provisoire imposé par l'Agence des douanes et du revenu aux importations de maïs des États-Unis dans l'Ouest canadien en novembre 2000 n'a pas eu d'effet significatif sur les prix intérieurs de l'orge. Les prix de l'orge fourragère ont bien augmenté en cours d'année, mais cette hausse semble liée à la sécheresse du sud de l'Alberta ainsi qu'aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux des céréales secondaires. Depuis que le droit provisoire a été retiré, le 7 mars 2001, les prix sont restés au même niveau que lorsque ce droit était imposé.

En 2000-2001, l'UE a connu de très bons rendements en orge, avec une production de 52 Mt, contre 49 Mt en 1999-2000. Toutefois, depuis deux ans dans l'UE, la consommation intérieure progresse et les stocks de fin de campagne s'amenuisent. On ne peut encore se prononcer sur les répercussions qu'aura dans l'UE l'épizootie de fièvre aphteuse sur la demande de fourrage. La limitation des déplacements de bétail et la réduction de l'abattage commercial causées par la fièvre aphteuse pourraient avoir fait augmenter à court terme la demande européenne de fourrage, mais l'abattage du bétail dans le but de contrôler la maladie pourrait venir annuler cette augmentation de la demande.

L'UE n'a pas eu recours aux subventions à l'exportation en 2000-2001 (juin à mai), en raison de la faiblesse de la devise européenne face au dollar américain, de restrictions budgétaires et d'une demande intérieure accrue. Les dépenses gouvernementales relatives à la maladie de la vache folle et à la fièvre aphteuse ont englouti une partie du budget agricole de l'UE, qui a dû fournir un financement d'urgence pour aider les producteurs à faire face à la situation. Les engagements envers l'OMC en vue de limiter les subventions et la nécessité de préparer l'expansion de l'UE ont aussi joué un rôle dans la décision de ne pas accorder de subventions.

Les emblavures d'orge en **Australie** se sont étendues depuis 1999-2000, entraînant une hausse considérable de la production d'orge en 2000-2001. Cette croissance de la production a permis à l'Australie d'augmenter ses stocks exportables. Toutefois, la baisse des exportations de l'UE a largement compensé la hausse des exportations australiennes, contribuant à

maintenir l'important avantage des prix mondiaux de l'orge fourragère par rapport à ceux du maïs.

Selon les prévisions du ministère de l'Agriculture des É.-U. (USDA), le **marché mondial de l'orge** se situera à quelque 18 Mt, soit un niveau légèrement inférieur à celui de 1999-2000. L'Arabie saoudite et le Japon demeurent les principaux importateurs d'orge fourragère, avec des niveaux estimatifs de 5,0 Mt et de 1,6 Mt respectivement.

Les **prix mondiaux de l'orge** ont légèrement

progressé par rapport à 1999-2000; le cours de l'orge fourragère sur la côte nord-ouest des É.-U. atteint jusqu'ici en moyenne 110 \$US la tonne (/t), contre 105 \$US/t en 1999-2000. Au Canada, le prix intérieur de l'orge fourragère (OC n° 1 livrée à Lethbridge) était en moyenne de 125 \$/t, contre 110 \$/t en 1999-2000. Les perspectives de rendement (PDR) de la Commission canadienne du blé (CCB) visant l'orge fourragère n°1 de l'Ouest canadien en 2000-2001 s'établissent actuellement à 141 \$/t, en magasin à Vancouver ou sur le Saint-Laurent (1/S VC/SL), contre 135 \$/t en 1999-2000.

COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ OPTIONS DE PAIEMENT OFFERTES AU PRODUCTEUR

Contrat de livraison garantie avec option de paiement rapide pour l'orge fourragère

En 2000-2001, la CCB a offert aux agriculteurs le Contrat de livraison garantie avec option de paiement rapide. Ce contrat exigeait la livraison de l'orge fourragère inscrite au contrat au plus tard le 31 décembre 2000.

Les agriculteurs peuvent également se prévaloir de la possibilité de recevoir un paiement rapide pour l'orge visée par ce contrat. Les agriculteurs qui choisissent l'option de paiement rapide peuvent bloquer la valeur du paiement et recevoir ce montant peu de temps après la livraison. La valeur du paiement est calculée à 90 pour cent des PDR de la CCB, moins les déductions habituelles et un rabais supplémentaire pour tenir compte de la valeur de rendement de l'argent, du risque et de l'administration. Les agriculteurs qui choisissent l'option de paiement rapide participent toujours à la mise en commun de l'orge fourragère et demeurent admissibles à de futurs paiements.

Près de 1 650 agriculteurs se sont prévalus de cette option, pour un total de 0,3 Mt d'orge fourragère engagée à la CCB. Par comparaison, AAC prévoyait un volume d'orge fourragère mise en commun à la CCB de l'ordre de 0,5 Mt pour la campagne agricole 2000-2001.

Contrat à prix fixe

Pour la campagne agricole 2001-2002, la CCB offre un contrat à prix fixe (CPF) pour l'orge fourragère. Les dispositions du CPF permettent aux agriculteurs de bloquer un prix fixe pour la totalité ou une partie de leur production d'orge fourragère (minimum 20 tonnes) avant le début de la campagne agricole et, immédiatement après la livraison des céréales, recevoir le paiement intégral des quantités concernées. Les livraisons visées par le contrat se font suivant les appels de livraison normaux, offerts par la CCB à tous les agriculteurs. Afin d'éviter tout effet sur les recettes du compte de mise en commun de l'orge fourragère, le CPF est traité indépendamment de ce compte.

BOURSE DE MARCHANDISES DE WINNIPEG (WINNIPEG COMMODITY EXCHANGE - WCE)

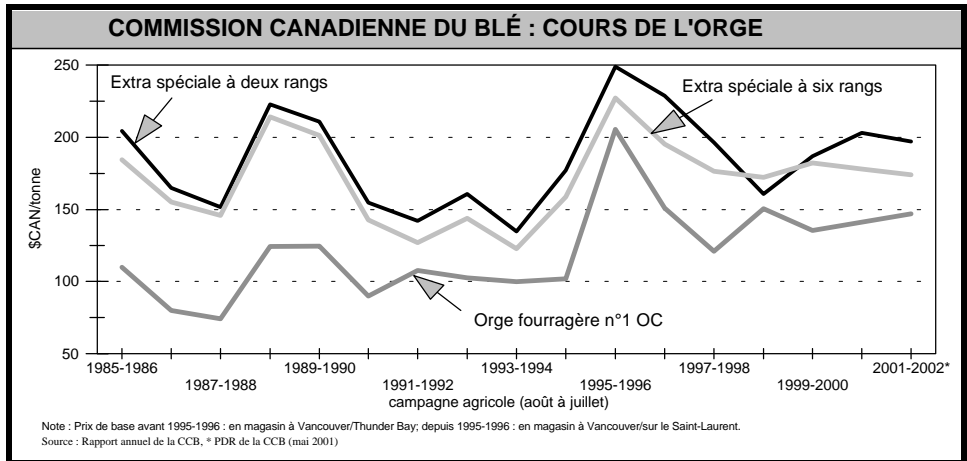
Contrat à terme d'orge fourragère

L'orge fourragère se transige à la Bourse de marchandises de Winnipeg. Ce contrat à terme aide les agriculteurs et l'industrie à gérer le risque de prix et favorise la découverte des prix. Le contrat est basé sur des livraisons chez l'acheteur à Lethbridge, en Alberta. La WCE offre également des options sur ce contrat à terme et fait un rapport quotidien des prix au comptant de l'orge fourragère livrée à Lethbridge.

ORGE FOURRAGÈRE : PERSPECTIVES POUR 2001-2002

En 2001-2002, les prix des céréales secondaires devraient se maintenir au niveau de 2000-2001, l'USDA ne prévoyant qu'une baisse minime des **stocks américains de maïs**. On prévoit que la production accusera un recul qui, si les attentes se concrétisent, sera en grande partie compensé par des stocks de report grossis. On prévoit une légère baisse des stocks de fin de campagne, mais ceux-ci demeureront encore trop lourds et empêcheront un raffermissement significatif des cours mondiaux du maïs et de l'orge. Toutefois, en ce qui concerne l'orge, on s'attend à ce que les stocks de fin de campagne continuent à se resserrer à l'échelle planétaire pour tomber à leur niveau le plus bas depuis 1995. Ces facteurs devraient se traduire par le maintien du grand avantage dont jouissent les prix de l'orge par rapport à ceux du maïs sur les marchés mondiaux.

Au **Canada**, on prévoit que la production d'orge ne variera guère par rapport à celle de 2000-2001, car l'expansion des emblavures sera contrebalancée par des rendements réduits. Les conditions sèches qu'ont connues l'Alberta et la Saskatchewan se traduiront probablement par des rendements inférieurs à ceux de l'an dernier. On s'attend à ce que la demande fourragère intérieure demeure vigoureuse, l'utilisation fourragère étant appelée à s'intensifier légèrement en raison du piètre rendement des pâturages et des faibles disponibilités de blé fourrager. Les exportations d'orge fourragère demeureraient exceptionnellement faibles du fait que la forte demande intérieure limitera la quantité d'orge exportable. On prévoit que les stocks de fin de campagne se contracteront, soutenant ainsi les prix intérieurs.



En 2001-2002, on prévoit que la production d'orge en **UE** baissera pour se situer aux alentours de 50 Mt, la baisse des rendements devant largement compenser l'augmentation des superficies ensemencées. Selon les prévisions, les stocks de fin de campagne de l'UE diminueront de 1,4 Mt pour atteindre 9,7 Mt, ce qui devrait contribuer à soutenir les prix mondiaux de l'orge fourragère. Les stocks de fin de campagne seront au niveau le plus bas qu'ait connu l'UE depuis 1996, ce qui devrait exclure l'application de subventions par l'UE à l'exportation de l'orge. Le prix d'intervention offert pour l'orge dans l'UE chutera de 7,5 % par rapport à son niveau actuel pour passer à 101 euros/t (environ 90 \$US/t), conformément à Agenda 2000, et on s'attend à ce que cette baisse stimule la consommation intérieure.

Pour 2001-2002, on prévoit que la production d'orge en **Australie** augmentera en raison d'une expansion des emblavures et d'une légère hausse des rendements qui devraient s'améliorer à mesure que certaines zones se remettent des conditions sèches de l'an dernier. La hausse des disponibilités australiennes compensera en partie la baisse des disponibilités européennes.

Par rapport aux niveaux de 2000-2001, l'USDA prévoit une légère baisse des **échanges mondiaux**, qui atteindront 17,7 Mt. Les importations d'orge fourragère de l'Arabie saoudite et du Japon devraient cependant se maintenir au même niveau qu'en 2000-2001.

Pour la campagne agricole 2001-2002, le **cours de l'orge fourragère** de la région du Nord-Ouest du Pacifique devrait s'établir en moyenne à 110 \$US/t, soit environ 20 \$US/t de plus que le cours du maïs de la même région. Au Canada, on s'attend à un léger renforcement des prix du marché intérieur de l'orge, en raison du resserrement des disponibilités et de la contraction des stocks de fin de campagne. Agriculture et

Agroalimentaire Canada (AAC) prévoit actuellement que les prix de l'orge fourragère OC n° 1 Lethbridge augmenteront de 5 \$/t par rapport à l'an dernier pour se situer dans une fourchette de 115 à 145 \$/t. Les PDR de la CCB pour l'orge fourragère en 2001-2002 sont en hausse de 6 \$/t par rapport à celles de 2000-2001, à 147 \$/t I/S VC/SL.

ORGE BRASSICOLE : SITUATION EN 2000-2001

En 2000-2001, la qualité de la **récolte mondiale** d'orge était inférieure à la moyenne dans les principaux pays exportateurs. Au Canada, la sécheresse qui a sévi dans le sud de l'Alberta a entraîné une chute des rendements et une hausse de la teneur en protéines, réduisant d'autant les disponibilités d'orge de qualité brassicole de cette province. Certaines régions de la Saskatchewan et du Manitoba ont été frappées par un excès d'humidité qui a favorisé le développement du fusarium, au détriment de la qualité. La qualité de l'orge en provenance de l'UE était inférieure à la moyenne en raison des pluies de fin de saison qui ont amenuisé les disponibilités d'orge brassicole. La qualité s'est également détériorée en Australie, en raison du temps sec qu'ont connu certaines régions pendant l'été et de la pluie qui est tombée pendant la saison des récoltes.

On constate donc que les **prix mondiaux** de l'orge brassicole ont été relativement élevés par rapport à ceux de l'orge fourragère. Les PDR de la CCB pour l'orge à deux rangs, extra spéciale de premier choix, indiquent que l'écart de prix entre l'orge brassicole et l'orge fourragère est plus élevé qu'il ne l'a été au cours des deux années précédentes. Pour 2000-2001, les PDR de la CCB visant l'orge brassicole extra spéciale à deux rangs se situent à 203 \$/t I/S VC/SL, contre 187 \$/t en 1999-2000. Les PDR de la CCB de l'orge brassicole extra spéciale à six rangs se situent à 178 \$/t I/S VC/SL, contre 182 \$/t en 1999-2000.

ORGE BRASSICOLE : PERSPECTIVES POUR 2001-2002

Après les difficultés inhabituelles rencontrées l'an dernier lors de la récolte dans les principaux pays exportateurs d'orge brassicole, on s'attend à une amélioration des conditions météorologiques et à une augmentation des **disponibilités mondiales** de l'orge brassicole par rapport à 2000-2001.

CANADA : BILAN DE L'ORGE

<i>campagne agricole août à juillet</i>	1999 -2000	2000 -2001p	2001 -2002p
Superficie récoltée (Mha)	4,1	4,6	4,8
Rendement (t/ha)	3,2	3,0	2,8
.....millions de tonnes.....			
Stocks de report	2,8	3,0	3,1
Production	13,2	13,5	13,4
Offre totale	16,0	16,5	16,5
Provendes, déchets et criblures	9,8	10,1	10,2
Alim. humaine, semences et autres	0,8	0,8	0,8
Utilisation intérieure totale	10,6	10,9	11,0
Fourragère	0,5	0,5	0,5
Brassicole	1,2	1,3	1,3
Malt	0,7	0,7	0,7
Exportations totales	2,4	2,5	2,5
Stocks de fin de campagne	3,0	3,1	3,0
Prix - orge fourragère (\$/t)	110	120	115
Lethbridge 1OC		-130	-145
Superficie récoltée (Mac.)	10,1	11,2	11,8
Rendement (boiss./ac.)	60	55	52
Production (Mboiss.)	606	619	615
Prix - orge fourragère (\$/boiss.)	2,39	2,61	2,50
Lethbridge 1OC		-2,83	-3,16

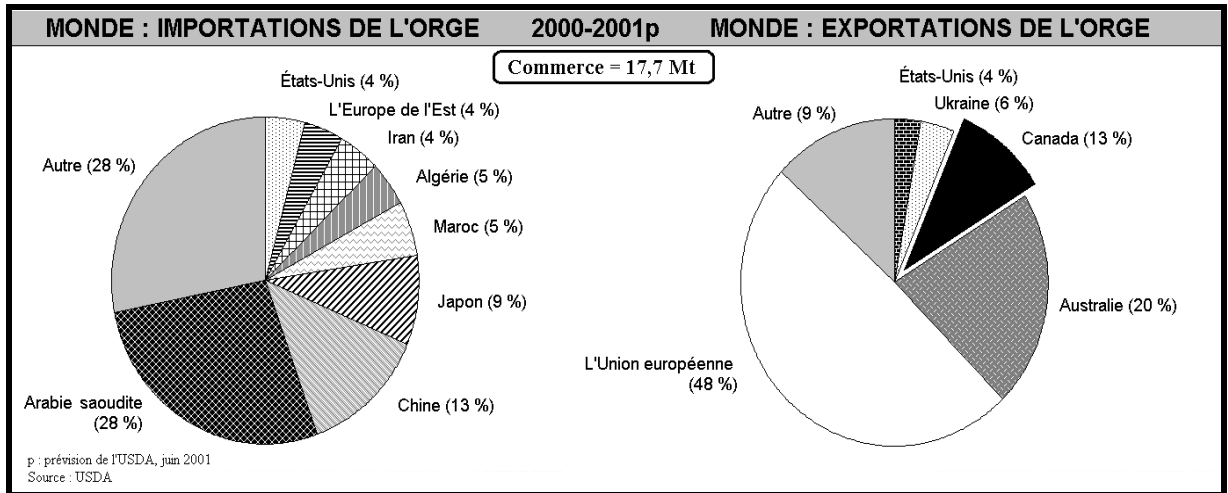
p : prévision d'AAC, juin 2001
Source : Statistique Canada

Bien qu'une hausse des disponibilités mondiales d'orge brassicole soit à prévoir, les prix de l'orge à deux rangs seront plus fortement influencés que ceux de l'orge à six rangs, en raison du déséquilibre aux É.-U., où l'on consomme surtout de l'orge brassicole à six rangs.

Au **Canada**, on s'attend à ce que la production d'orge brassicole reste sensiblement la même qu'en 2000-2001. On

prévoit une expansion des surfaces emblavées en orge à deux rangs, car les intentions de semis indiquent que la superficie consacrée à l'orge en Alberta croîtra de 4 %. Au Manitoba, les intentions exprimées laissent prévoir une légère contraction des emblavures, ce qui pourrait se traduire par un ralentissement de la production d'orge à six rangs. Toutefois, c'est sans doute davantage la contraction de la surface en orge fourragère que celle en orge brassicole qui est responsable de la réduction des emblavures d'orge au Manitoba. L'utilisation intérieure d'orge brassicole devrait se maintenir à peu près au niveau de 2000-2001. On s'attend à une augmentation des exportations, qui seront soutenues par la baisse de production projetée aux É.-U. et par la demande chinoise, que l'on prévoit toujours forte. La Chine se classe deuxième parmi les importateurs d'orge canadienne, tout juste derrière les É.-U., et elle est le plus grand importateur d'orge brassicole à deux rangs du Canada. La concurrence accrue sur les marchés chinois d'orge brassicole, exercée surtout par l'Australie, pourrait limiter la croissance des exportations canadiennes vers ces marchés. Conformément à la tendance observée depuis quelques années, les exportations de produits brassicoles canadiens devraient enregistrer de légers gains

Aux **É.-U.**, on prévoit que les disponibilités d'orge brassicole seront inférieures à celles de 2000-2001. Ce printemps, les agriculteurs américains ont ramené les semis à 5,3 millions d'acres, soit une réduction de près de 0,5 million d'acres. Les emblavures projetées au Dakota du Nord, le plus grand producteur d'orge des É.-U., ont connu une chute dramatique, passant de 1,9 millions à 1,6 millions d'acres. En supposant des rendements moyens de 60 boisseaux l'acre, la production de cet État pourrait chuter de 18 millions de boisseaux, soit environ 0,4 Mt. Cette chute risque d'avoir des effets importants, en particulier pour les producteurs canadiens d'orge brassicole à six rangs, car la majeure partie de l'orge brassicole à six rangs des É.-U. provient du Dakota du Nord. La production du Montana, principal producteur d'orge à deux rangs, pourrait également connaître un ralentissement. Les emblavures projetées au Montana se situent à 1,2 millions d'acres, en baisse de 4 %, et le temps sec qui touche cet État devient d'ores et déjà un facteur important. Les stocks de début de campagne aux É.-U. sont



également à un niveau inférieur à celui de 2000-2001. La diminution de la production américaine et des stocks de début de campagne devrait se traduire par une hausse des exportations canadiennes vers les É.-U., ce qui soutiendrait le cours de l'orge brassicole.

Les paiements compensatoires sur les prêts (*Loan Deficiency Payments - LDP*) continueront vraisemblablement à jouer un rôle important auprès des producteurs d'orge aux É.-U. À ce point-ci de la campagne 2000-2001, 70 % de la récolte d'orge américaine a fait l'objet de paiements LDP d'une valeur moyenne de 0,27 \$ le boisseau.

Dans l'**UE**, on s'attend à ce que la qualité de la récolte s'améliore par rapport à celle de l'an dernier. Cette amélioration devrait entraîner une concurrence accrue sur les marchés de l'orge brassicole à deux rangs, tout en exerçant une pression baissière sur les prix. Cependant, la production totale de l'orge en UE est appelée à diminuer, ce qui devrait fournir un soutien aux prix de l'orge brassicole à deux rangs, surtout si l'UE est confrontée à des conditions météorologiques défavorables pendant la récolte de 2001-2002.

En **Australie**, on devrait voir la production augmenter de près de 0,4 Mt (environ 7 %), en réaction au cours relativement élevé de l'orge brassicole. Comme l'Australie est le plus gros fournisseur d'orge brassicole à deux rangs pour la Chine, la production australienne d'orge brassicole a une importance capitale aux yeux de l'industrie canadienne. À la suite de la hausse de la production australienne, on s'attend au maintien de la forte concurrence exercée sur les marchés asiatiques; au cours de la saison, l'arrivée de l'orge australienne sur les marchés mondiaux pourrait faire pression sur le cours de l'orge brassicole.

L'éventualité d'une concurrence accrue de la part de l'UE et de l'Australie sur les marchés de l'orge à deux rangs devrait réduire l'avantage dont jouissent les prix de l'orge brassicole à deux rangs par rapport à ceux de l'orge fourragère pour les agriculteurs canadiens et entraîner un léger repli des prix de l'orge à deux rangs par rapport à leur niveau actuel. Bien qu'un faible recul du cours de l'orge brassicole à six rangs soit prévu, un mouvement à la hausse du cours de l'orge à six rangs semble possible, surtout si les intempéries

qui affectent la croissance des cultures aux É.-U. persistent. Les PDR de la CCB publiées en mai pour 2001-2002 établissent le cours de l'orge brassicole extra spéciale à deux rangs à 197 \$/t, I/S VC/SL, en baisse de 6 \$/t par rapport aux PDR de 2000-2001. Les PDR de la CCB pour l'orge brassicole extra spéciale à six rangs s'établissent à 174 \$/t, I/S VC/SL, en baisse de 4 \$/t par rapport à 2000-2001.

Pour plus de renseignements :
Dennis Jackson,
Analyste des céréales secondaires pi
Téléphone : (204) 983-8461
Courriel : jacksond@em.agr.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2001

Version électronique disponible à
www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@em.agr.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé